



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2017**



L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MARIAGE Patrick, Maire.

Etaient présents : BAILLEUX Richard, CAILLE Vincent, BERTIN Bernadette, CAURE Marc, CHOQUENET Gérard, DROY Séverine, FIEVRE Roseline, MARIAGE Patrick, PRUVOT Jacky, QUIRICONI Yannick

Absents : CHARUEL Benoît excusé qui a donné pouvoir à MARIAGE Patrick, DUFUILLIE Pascal, LEBEGUE Jérémie excusé, LELY Mélanie excusée, PAGE Martine excusée

Monsieur CAILLE Vincent a été élu secrétaire de séance.

Le délai de convocation est réduit en application de l'article L2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal

- 1) décide l'achat d'un tracteur d'occasion au prix de 10 500 €, de marque John Deere et de type 4240
- 2) décide l'achat de camions de cailloux pour divers chemins. Voir avec Téréos Origny
- 3) Remplacement temporaire de l'agent technique : suite à l'arrêt de travail de l'agent technique communal, monsieur BRICOUT, la question se pose sur son remplacement temporaire si l'arrêt se prolonge. Il faudra se renseigner auprès de Pôle Emploi. Il est possible de recruter une personne par l'intermédiaire du Centre de Gestion.
- 4) décide d'acheter au magasin Le Défi de GUISE (02120) un réfrigérateur simple de marque FAURE au prix de 469,90 € TTC, pour remplacer le réfrigérateur de la salle des fêtes qui est hors service.

Questions diverses :

- Remerciements de La Ligue contre le Cancer pour la subvention 2017 versée par la commune
- Lecture de la lettre de madame PRUVOT Lucette
- Information sur le recensement des services mutualisables au sein de la communauté de communes CCTSO



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2017**



- Il est fait part de l'invitation à visiter l'usine Téréos le 31 octobre 2017 à Origny Ste Benoîte.
- Un point est fait sur le coût des frais d'entretien et de réparation de la tondeuse TORO qui sont importants.
- Taille des troènes au terrain du camping : à voir prochainement, en fonction de l'affectation à venir de cette parcelle
- Tas de bois communal situé à Longchamp : il est décidé d'adresser à tous les habitants une note d'information pour leur proposer l'achat de stères de bois à 30 € le stère. S'il y a beaucoup de demandes, la commune procédera à un tirage au sort.

Affiché le 26/10/2017

Le Maire